

CORRECTION DU TRAVAIL sur la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

I. LE POINT sur LE VOCABULAIRE

La liberté est

II. LE POINT SUR LE CONTENU DE LA LOI

1. Avec vos propres mots, reformulez le contenu des deux principaux articles de la loi de 1905, rappelés ci-dessous :

Assurer = garantir

Reconnaître

=

Article 1^{er} : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »
Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Salarier (pour l'État)

=

Subventionner =

INFORMATIONS ESSENTIELLES :

III. LE POINT SUR LE CONTEXTE HISTORIQUE

SOURCE : [Histoire de la laïcité : la loi de 1905 en bref - Article Histoire | Lumni](#)
Le 9 décembre 1905, est votée en France la loi de séparation des Églises et de l'État, dans un contexte très conflictuel entre les cléricaux et les laïques. Les cléricaux souhaitent que la religion catholique retrouve une dimension institutionnelle, tandis que les anticléricaux vont jusqu'à refuser toute religion.
Cette loi a d'abord été préparée par Émile Combes, très anticléric, puis son projet a été repris de façon moins radicale par Aristide Briand. L'objectif de la loi n'était pas de faire disparaître les Églises, mais de séparer les Églises et l'État.

Quand ?

Qui à l'origine ?

Objectif ?

Qu'avez-vous retenu de la loi de 1905 ?

LE VOCABULAIRE : Reliez chaque mot ou expression ci-dessous à sa définition.

Liberté	<ul style="list-style-type: none">• Droit de faire ce que l'on veut, dans le cadre des limites imposées par la loi.
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement. (Le principe de la laïcité de l'État est posé par l'article 1^{er} de la Constitution française de 1958.)
Devoir	
Laïcité	<ul style="list-style-type: none">• Qui n'appartient pas au clergé (= ensemble des membres de l'Église catholique).
Laïcisme	<ul style="list-style-type: none">• Respect des opinions et de la liberté d'autrui, respect des différences (tolérer = admettre chez l'autre une manière de penser ou d'agir différente de la sienne).
Irréligion	<ul style="list-style-type: none">• Action autorisée par la loi ou par un règlement.
Laïque	<ul style="list-style-type: none">• Obligation imposée par la loi, le règlement ou les règles de vie en société.
Laïc	<ul style="list-style-type: none">• Idées marquées par l'hostilité au clergé et surtout à son intervention dans le domaine temporel, c'est-à-dire dans la politique et la société.
Anticléricalisme	<ul style="list-style-type: none">• Soustraire une institution à l'autorité religieuse en l'organisant selon les principes de la laïcité.
Cléricalisme	<ul style="list-style-type: none">• Manque de religion, de conviction religieuse. = <i>athéisme, impiété, incroyance ≠ foi, piété, religion.</i>
Tolérance	<ul style="list-style-type: none">• Favorable au principe de laïcité.• Au XIX^e siècle, il s'agit des idées qui souhaitent exclure la religion de toutes les institutions publiques. Aujourd'hui : Idées cherchant à donner aux institutions un caractère non religieux.
Séculariser/laïciser	<ul style="list-style-type: none">• Attitude ou doctrine des partisans d'une forte influence du clergé dans le domaine temporel et plus spécialement dans le domaine politique.

LE CONTENU DE LA LOI : Complétez le texte à trous avec les mots suivants : République, liberté de conscience, culte officiel, croyances, État, égalité, convictions, principe républicain, Eglises, cultes, principes. Puis, complétez le schéma.

La laïcité est un des _____ définissant la _____ qui est « indivisible, laïque, démocratique et sociale » (art. 1 de la Constitution). Elle joue un rôle essentiel dans l'organisation de notre République et sépare la religion de la vie politique et civile. Il existe donc une séparation des _____ et de _____.

Cette séparation implique deux points essentiels :

1. La neutralité de l'État.

Cela signifie que l'État ne doit pas intervenir dans les _____ de chacun. Cette neutralité s'exprime aussi par l'absence de _____ et l'absence de financement d'une religion par l'État. Cela implique donc un respect de toutes les _____ et _____ de tous les citoyens devant la loi sans distinction de religion.

2. La non intervention des Eglises dans la vie politique et civile.

La sphère religieuse, qui relève du privé, est donc séparée la sphère publique.

En revanche, l'État garantit la _____ et le libre exercice des _____ dans le cadre prévu par la loi.

Le _____ de la laïcité respecte donc bien les valeurs républicaines de l'égalité et de la liberté.

La laïcité, un principe républicain

La laïcité est un des principes définissant la République qui est "indivisible, laïque, démocratique et sociale" (Art.1 de la Constitution de 1958).

